

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRÈS LE TRIBUNAL DE POLICE DE
AIX EN PROVENCE
10, Avenue de l'Europe - BP 620
13093 AIX-EN-PROVENCE Cédex 2

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public
à

Références à rappeler
Rédacteur

Madame,

En réponse à votre courrier concernant un procès-verbal électronique établi à votre rencontre,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **012929** CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT ART.R.412-1 §I AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-1 §III C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à **LES PENNES MIRABEAUX (13170), RUE ROGER FRILEY**, en date du **23/02/2020 à 15h49** par procès-verbal n° [redacted] dressé par **FMUD**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [redacted]

et après examen de votre requête, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai procédé au classement sans suite du procès-verbal de contravention ci-dessus référencé.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à **AIX-EN-PROVENCE Cédex 2**,
le 19/08/2020

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

